

Syllabus DUEF Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises Objectif B2

Description du cours et modalités pédagogiques :

Le DUEF est un diplôme universitaire qui atteste de compétences linguistiques en français.



Il est reconnu par un grand nombre d'universités faisant partie de l'[ADCUEFE](#), une association de directeurs de centres universitaires de FLE, regroupant 40 centres.

Choix du niveau de DUEF :

Un test de positionnement au début de chaque semestre permet d'évaluer le niveau de chaque apprenant. Il est composé de plusieurs étapes :

- Test de placement en ligne (à distance)
- Test écrit, constitué de 2 productions écrites de difficultés progressives
- Test oral : cet entretien informel permet de définir le projet et le niveau de langue de chaque apprenant.

Objectif :

Apporter la formation linguistique et culturelle qui permettra à l'apprenant de comprendre et produire l'essentiel d'une conversation concernant des sujets concrets et abstraits.

L'enseignement est axé sur le français général, c'est-à-dire la langue de communication, orale et écrite.

En tenant compte des objectifs visés, l'enseignant adapte les contenus proposés aux différents profils des apprenants.

Public :

Cette formation s'adresse à toutes les personnes ayant acquis un niveau B1 et qui souhaitent progresser en français.

Conditions d'accès :	Personne ayant obtenu l'équivalent du baccalauréat
Prérequis :	B1 confirmé. Test de niveau pour déterminer le niveau de départ
Langue d'enseignement :	Français

Poursuites d'études possibles :

DUEF A1	DUEF A2	DUEF B1	DUEF B2	DUEF C1	DUEF C2
Ces diplômes ne permettent pas d'entrer à l'université sans test de français			Ces diplômes permettent d'entrer à l'UPPA et dans certaines universités sans test de français		

Modalités pédagogiques :

Modalités de cours		
216h/ semestre	18h/ semaine	Pendant 12 semaines
	14h de langue + 4h (2x2h) de Savoirs Culturels et/ou Disciplinaires	

La progression se fait par la succession d'unités pédagogiques aux thématiques différentes. Chaque unité vise à atteindre des objectifs linguistiques, culturels, communicatifs définis en amont.

La mise en œuvre de ces objectifs passe par des cours de grammaire, de lexique, des compréhensions orales, des compréhensions écrites, des productions orales et des productions écrites variés.

Compétences :

À la fin de ce DUEF, vous serez capable de

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe
- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre.
- vous exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
- niveau requis pour intégrer certaines formations à l'université

Programme général des actes de parole

(Ce programme est donné à titre indicatif et dépend de la progression du groupe) :

- Tisser des liens sociaux (approfondissement du B1)
- Demander et donner des informations précises
- Disposer de plusieurs moyens pour se situer et situer dans l'espace et dans le temps : raconter un événement passé en détail ; rapporter un discours au présent et au passé (concordance des temps) ; situer des événements futurs et exprimer l'antériorité dans le futur ; exprimer ses intentions, ses projets.
- Disposer de plusieurs moyens pour agir à propos d'opinions et agir par rapport à autrui ; exprimer des degrés de certitude et de doute
- Exprimer/ réagir à : un certain nombre d'attitudes, sentiments, jugements
- Participer à un échange de façon assez spontanée
- Organiser son discours ; argumenter dans une forme standard ; articuler son discours autrement qu'avec : *d'abord, ensuite, puis, enfin*
- Utiliser différents registres de langue

Ressources pédagogiques :

Ressources partagées par les enseignants.

Modalités d'évaluation :

- **Langue (200 points)**

Unités d'enseignement	Statut de l'UE	Session unique
Compréhension orale	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Compréhension écrite	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Production orale	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Production écrite	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre

- **Savoirs culturels et/ou disciplinaires : 2 cours de 2h par semaine (100 points)**

Unités d'enseignement	Statut de l'UE	Session unique
Savoirs culturels et/ou disciplinaires 1	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre
Savoirs culturels et/ou disciplinaires 2	Obligatoire	Contrôle continu : 50% à mi-semestre, 50% à la fin du semestre

Le contenu du cours de Savoirs Culturels et/ou Disciplinaires varie selon les semestres. L'offre générale de cours comprend : Littérature, Histoire, Histoire de l'art, Cinéma, Chanson française, etc.